



Communiqué de l'Association diocésaine de Besançon au sujet de l'abbaye Saint-Colomban de Luxeuil-les-Bains

L'Association diocésaine de Besançon regrette le renoncement d'Esprit Béguinage dans son projet de déployer un habitat partagé sur une partie de l'abbaye Saint-Colomban de Luxeuil-les-Bains et déplore l'opposition du « comité de soutien » qui s'est fortement mobilisé contre ce projet. Celui-ci garantissait, en effet (extrait de la lettre d'engagement d'Esprit Béguinage 21/01/2022) :

- ✓ Le maintien sur site du collège d'enseignement catholique Saint Colomban.
- ✓ La rénovation/sécurisation, sur un horizon de cinq ans, de la chapelle et le maintien de son caractère sacré.
- ✓ Le maintien de la présence du prêtre vivant sur place aussi longtemps que ce sera possible pour le diocèse et cela au bénéfice des personnes vivant sur place.
- ✓ Le maintien des activités culturelles et événementielles sur place en coordination avec l'équipe bénévole de l'association actuelle et les services de la mairie.
- ✓ La possibilité éventuelle pour le diocèse de conserver la propriété foncière tout en gardant un droit de regard dans la gouvernance et l'utilisation du lieu.

Pour l'Association diocésaine, il s'agissait d'un projet intergénérationnel, porteur de sens, dans le respect de l'histoire de l'abbaye et ouvert à tous. Avec Esprit Béguinage comme partenaire, l'Association diocésaine avait l'assurance de la conservation de ce patrimoine, exceptionnel à bien des égards.

Manifestement, ce projet, beaucoup commenté, a suscité de l'incompréhensions et cristallisé une opposition décourageante pour un investisseur.

Après quatre années de travail pour trouver un porteur de projet à la hauteur des enjeux et après le retrait d'Esprit Béguinage, il n'est pas certain qu'un nouvel opérateur crédible manifeste un intérêt pour l'abbaye.

Nous espérons que les acteurs locaux, comme le collège Saint-Colomban ou la commune de Luxeuil-les-Bains seront force de proposition pour envisager un avenir à l'abbaye d'ici octobre 2024, terme des différentes conventions avec les partenaires de ce lieu.